# Procès-verbal de la réunion inaugurale du Conseil

Date : Le vendredi 3 décembre 2021

Heure : 19 h

Lieu : En virtuel via Teams

**PRÉSENCES**

**Conseillères et conseillers scolaires :**

Julie Allen

Claude Berthiaume

André Bidal

Josée Bisson

Garry Bruneau

Normand Courtemanche

Louise Essiembre

Marc Larochelle

Marcel Legault

Roger Lemoyne

Marcel Montpellier

Suzanne Salituri

**Élèves conseillers :**

Benjamin Dennie

Mia Toner

**Membres du personnel :**

Maryse Barrette, surintendante d’affaires et de finances

Lyne Breton, directrice du Service d’appui à l’apprentissage, maternelle à la 8e

Paul de la Riva, directeur du Service des communications et des relations externes

Tracey-Lynn Foucault, surintendante de l’éducation

Paul E. Henry, directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier

Lorraine Mainville, adjointe exécutive

Suzanne Malette, directrice du Service de la petite enfance

Jhonel Morvan, surintendant de l’éducation

Tracy Rossini, directrice exécutive de l’apprentissage

Josée Ruddy, directrice du Service des ressources humaines

Tammy Séguin, surintendante de l’éducation

**Invité :**

Mgr Thomas Dowd, évêque du Diocèse de Sault-Ste-Marie

**Membres de l’auditoire :**

Julie Cull, lead – Santé mentale et bien-être, Service de bien-être et inclusion

Pascal Gauthier, secrétaire, Service des finances et des achats

🕇 Le Chapelet – Une méditation sur la vie de Joseph (Mgr Dowd)

1. Ouverture de la séance

En tant que secrétaire-trésorier, M. Henry ouvre la séance à 16 h 46 avec la reconnaissance du territoire autochtone.

1. prière

M. Henry invite les membres à réciter la prière portant sur le fruit de l’Esprit, la paix.

1. Appel nominal

Tous les membres sont présents. (Résolution 21-119 retirée)

1. Adoption de l’ordre du jour

PROPOSÉ PAR : M. Bidal RÉSOLUTION : 21-120

APPUYÉ PAR : M. Montpellier ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve l’ordre du jour de la réunion inaugurale du 3 décembre 2021 tel que présenté. »**

1. Déclaration de conflits d’intérêts

S. O.

1. règlement de procédure 98-01
	1. Nomination de scrutateurs – Article 3.5.1

M. Henry nomme Mme Foucault et Mme Séguin à titre de scrutatrices.

* 1. Procédure électorale – Articles 3.4 à 3.7

M. Henry attire l’attention des membres aux articles qui définissent les procédures électorales à suivre.

1. élection à la présidence

M. Henry invite les membres à soumettre les candidatures au poste de présidence du Conseil. La candidature de Mme Salituri est recommandée par Mme Essiembre et appuyée par
M. Montpellier. M. Henry demande à Mme Salituri si elle accepte la nomination. Elle accepte. M. Henry demande une deuxième et troisième fois s’il y a d’autres candidatures. N’en voyant pas, il déclare Mme Salituri élue à la présidence par acclamation.

PROPOSÉ PAR : Mme Essiembre RÉSOLUTION : 21-121

APPUYÉ PAR : M. Montpellier ADOPTÉE

**« QUE le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario déclare Mme Salituri à la présidence du Conseil, pour un mandat se terminant le 14 novembre 2022. »**

1. mot de la présidence élue

Mme Salituri prend dès lors le fauteuil. Elle est émue et remercie ses collègues de leur confiance et s’engage à travailler en collaboration avec eux, prête à relever le défi.

1. élection à la vice-présidence

Mme Salituri invite les membres à soumettre les candidatures au poste de vice-présidence du Conseil. La candidature de Mme Essiembre est recommandée par M. Bidal et appuyée par M. Larochelle. Mme Salituri demande à Mme Essiembre si elle accepte la nomination. Elle accepte. Mme Salituri demande une deuxième et troisième fois s’il y a d’autres candidatures. N’en voyant pas, elle déclare Mme Essiembre élue à la vice-présidence par acclamation.

PROPOSÉ PAR : M. Bidal RÉSOLUTION : 21-122

APPUYÉ PAR : M. Larochelle ADOPTÉE

**« QUE le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario déclare Mme Essiembre à la vice-présidence du Conseil, pour un mandat se terminant le 14 novembre 2022. »**

Mme Essiembre se sent choyée et remercie ses collègues de leurs mots d’encouragement. Elle a de grandes chaussures à remplir et compte bien travailler avec Mme Salituri.

1. constitution des comités
	1. Règlement de procédure - Article 7 - Comités
	2. [GOU 16.0 Comités du Conseil](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU16_00.docx)
	3. Calendrier des réunions du Conseil et des comités 2021-2022
	4. Composition des comités 2022

M. Henry invite Mme Mainville a présenté le tableau de consultation sur la composition des comités du Conseil pour l’année 2022. Il invite les membres à lui faire part de toute question par courriel d’ici le 8 décembre. Les membres seront ensuite convoqués aux réunions des comités sur lesquels ils/elles siègent. Il remercie Mme Mainville de ses efforts à assurer un placement juste et équitable, en tenant compte des choix des membres dans la mesure du possible.

PROPOSÉ PAR : M. Legault RÉSOLUTION : 21-123

APPUYÉ PAR : M. Larochelle ADOPTÉE

**« QUE le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario approuve la structure des comités du Conseil 2022 telle que précisé à l’annexe *GOU 16.0.1 Mandats des comités du Conseil* et la sélection des membres aux divers comités, et ce, jusqu’à la fin de leur mandat le 14 novembre 2022 :**

**COMITÉS PERMANENTS**

* **Comité consultatif pour l’enfance en difficulté**
* **Comité d’apprentissage parallèle dirigé**
* **Comité de participation des parents**
* **Comité de vérification**

**COMITÉS SPÉCIAUX**

* **Comité d’appel à une suspension ou à un renvoi**
* **Comité d’évaluation du rendement de la direction de l’éducation**
* **Comité de gouvernance**

 **COMITÉ CONSULTATIFS**

* **Comité d’affaires et des relations de travail**
* **Comité de leadership en éducation catholique**
* **Sénat des élèves**

**COMITÉS EXTERNES**

* **CA de l’AFOCSC**
* **Sénat des élèves de l’AFOCSC**
1. [code de conduite des conseillers scolaires](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU08_00.docx) (gou 8.0)

M. Henry invite les membres à revoir le code de conduite. Il se rend disponible pour répondre à toute question. Il note que l’AFOCSC tentera de réaligner les codes de conduite des huit conseils scolaires catholiques dont elle représente et offrira une formation suite aux élections municipales et scolaires en octobre 2022.

1. questions diverses
	1. Destruction des bulletins de vote (rapport anonyme de l’outil de sondage)

S. O. (Résolution 21-124 retirée)

* 1. Autorisation pour les emprunts bancaires

Mme Barrette indique que cette recommandation est déposée annuellement.

PROPOSÉ PAR : M. Bidal RÉSOLUTION : 21-125

APPUYÉ PAR : M. Berthiaume ADOPTÉE

**« QUE les personnes occupant les postes de présidence et de secrétaire-trésorier du Conseil soient par la présente autorisées à emprunter les sommes d’argent requises par l’institution financière du Conseil scolaire de district catholique du Nouvel‑Ontario pour couvrir les dépenses courantes jusqu’à ce que les subventions provinciales aient été reçues et à payer ou s’engager à payer l’intérêt sur les sommes ainsi empruntées au taux préférentiel ou à un taux plus avantageux. À tout moment donné, le montant maximal d’un emprunt en cours ne doit pas dépasser dix (10) millions de dollars (10 000 000 $) à moins que l’autorisation ait été accordée par voie de résolution du Conseil. »**

1. rapport annuel du directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier
2020-2021

M. Henry présente son rapport annuel de la direction de l’éducation 2020-2021. Il est très fier de tout ce que les écoles ont réussi à accomplir durant la dernière année, malgré les défis liés à la pandémie; la créativité et l’ingéniosité sont ressorties. Il souligne la résilience des employés et des élèves et tous les efforts visant à assurer le bien-être de chacune et de chacun. Il tient à remercier sincèrement Mme Mainville, Mme Cyr et M. de la Riva de l’appui dans l’élaboration du rapport annuel. M. Henry encourage les membres à acheminer un courriel aux directions d’écoles dans leur zone respective pour les féliciter des réalisations.

PROPOSÉ PAR : M. Bidal RÉSOLUTION : 21-126

APPUYÉ PAR : Mme Essiembre ADOPTÉE

**« QUE le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario reçoive le *Rapport annuel du directeur de l’éducation 2020-2021* tel que présenté lors de la réunion inaugurale
le 3 décembre 2021. »**

1. levée de la séance

Il est proposé par M. Bidal que la séance soit levée à 17 h 52. Adoptée

Suzanne Salituri,

Présidente

Paul E. Henry, OStJ, CD, EAO, M.Éd., ECCM
Directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier